



**Fédération
des Travailleurs
de la Métallurgie CGT**

Case 433 - 263, rue de Paris
93514 Montreuil cedex

<http://www.ftm-cgt.fr>

BP/SB
Tel : 01.55.82.86.47
Fax: 01.55.82.86.53
E-mail: sylvie.bobin@ftm-cgt.fr
coordination@ftm-cgt.fr

PROCESSUS DE MOBILISATION DANS LA METALLURGIE

Le 6 juin, soit environ 6 mois après notre Congrès Fédéral, se sont tenus les travaux du Conseil National (CN) de la FTM-CGT, dans un contexte marqué à la fois par des attaques coordonnées du patronat et du gouvernement contre les droits sociaux, garanties collectives des travailleurs, mais aussi par des poches de résistance, des mobilisations fortes et profondes dans plusieurs secteurs (Cheminots, Air France, Services publics...). La CGT a la volonté d'élargir le mouvement et de faire converger les luttes, avec l'ambition de l'unité syndicale pour rassembler tous les salariés.

Les débats du CN ont montré que les syndicats CGT de la métallurgie, nos USTM, les Coordinations de groupes, ne manquaient pas d'information, de matériel revendicatif, notamment sur notre projet de Convention Collective Nationale (CCN) ou sur nos projets alternatifs industriels. Ils ont également confirmé que nous devons poursuivre notre campagne de distribution de tracts, de journées d'études, d'explication et de conviction ainsi que de prises d'initiatives, avec les salariés.

Si nous voulons mettre en œuvre concrètement et efficacement notre volonté d'élever le rapport de forces dans notre profession et peser sur le contenu des négociations nationales face à l'UIMM et dans chacune des entreprises, nous devons mener ce travail de terrain et poursuivre nos efforts.

Dans ce sens, le CN a décidé d'un nouveau temps fort d'actions qui pourrait être à double détente.

- **1 h de grève minimum le 29 juin prochain**, dans toutes les entreprises où nous sommes organisés, à l'occasion d'une nouvelle séance de négociation à l'UIMM. Le blocage des sites de production, d'ingénierie, de recherche, etc... dans l'ensemble des secteurs des industries de la métallurgie est un moyen de contraindre le patronat à retirer ses projets néfastes pour le monde du travail. Au regard des enjeux et de l'attaque de l'UIMM, cette action revendicative pourrait être axée sur le temps de travail. **Le 29 juin, il s'agit donc de dire tous ensemble oui aux 32h, sans perte de salaire, créatrices d'emplois stables, 200 jours par an pour celles et ceux au forfait.**
- Le **deuxième niveau de mobilisation** pourrait se caractériser par **une journée nationale d'actions dans notre profession, sur notre projet de CCN**. Cette action pourrait se tenir au **cours du mois de septembre ou octobre 2018**. Les modalités d'actions seront précisées et proposées plus tard par la Direction Fédérale. Des rassemblements et / ou des manifestations ainsi que l'appel à la grève sont à prévoir.

Pour ces 2 temps forts d'actions, le CN a décidé de mettre du matériel revendicatif à disposition des syndicats ainsi qu'un plan de travail à impulser.

Vous avez (ou aurez) à votre disposition :

- Un **tract contre la précarité** et pour la création d'emplois stables, justement rémunérés.
- Une **série d'affiches** sur la réduction du temps de travail.
- Un **tract général sur la nécessité de se mobiliser** pour peser sur les négociations de branches et en entreprises.
- Une **courte vidéo** avec l'utilisation des réseaux sociaux (Facebook, etc...) pour la diffuser aussi largement que possible.

Partout, favorisons les Assemblées Générales de syndiqués, avec en priorité à l'ordre du jour la journée d'actions du 29 juin, ses modalités, son contenu, etc...

Avec ces temps forts d'actions, l'idée est naturellement d'articuler les enjeux liés à la négociation nationale sur la base des revendications des salariés. C'est par cette voie que passent l'ancrage revendicatif à l'entreprise et la convergence des luttes.

Notre bataille pour le développement de l'emploi dans l'ensemble des industries de la métallurgie demeure au cœur des alternatives et perspectives que porte la FTM-CGT.

Le recul de l'emploi, des capacités de production et de R&D n'est pas une fatalité. La FTM-CGT, avec ses syndicats, montrent qu'il est possible de faire autrement et que des moyens humains et financiers existent pour cela.

Les camarades du Nord ont montré qu'on peut prendre des initiatives pour populariser nos propositions. La récente initiative commune entre l'UD CGT et l'USTM, intitulée « **la caravane de l'industrie** » est une piste à poursuivre et développer dans d'autres territoires.

Aussi, la FTM-CGT est bien dans le mouvement et les mobilisations interprofessionnelles.

Il faut donc **articuler à la fois les temps forts d'actions interprofessionnels** en y participant activement et **garder le rythme des actions revendicatives spécifiques à notre profession**, en lien avec les négociations de branches et les contenus revendicatifs que nous portons.

Les mobilisations dans les professions, à l'instar de celle des Cheminots, participent à renforcer, dynamiser les mobilisations interprofessionnelles et unitaires.

La FTM-CGT a décidé d'organiser une grande campagne de déploiement et de renforcement durant tout le mois de juin 2018. Au regard du processus de mobilisation décidé par le CN, cette campagne est placée sous le signe du débat sur l'utilité du syndicalisme et de l'action collective.

Des salariés manifestent souvent leur confiance envers notre organisation, mais hésitent encore à franchir le pas de l'adhésion. Aidons-les à le faire !

Dans chaque département ou groupe une réflexion collective et des décisions doivent être prises autour de ce temps fort. Consacrer plus de temps sur ces questions de vie syndicale et de renforcement, c'est donner les moyens de construire un meilleur rapport de forces.

Nous recensons déjà plus de 1 300 adhésions nouvelles depuis le début de l'année.

Montreuil, le 8 juin 2018